

Extraits du Communiqué Conjoint Cinquième Session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau Algéro-Français (CIHN) (Alger, 9 & 10 octobre 2022)

Les deux parties ont procédé à une évaluation exhaustive de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elles ont dressé un bilan de la coopération entre universités algériennes et françaises ces dernières années, en particulier autour des programmes PROFAS B+, PHC Tassili, Instituts des Sciences et Techniques appliquées (ISTA) et Réseau Mixte des Ecoles (RME). Elles se sont félicitées des nombreux résultats enregistrés par ces programmes en termes de mobilité, de formation, de professionnalisation et de publication

Les deux parties ont mis l'accent sur l'importance du développement des partenariats dans les domaines de la recherche, de la valorisation et de la promotion des expertises, des publications scientifiques sur l'éducation, et de la recherche et le développement en technologies éducatives. La possibilité de relancer la participation des firmes industrielles françaises implantées en Algérie à l'effort de formation professionnelle été envisagée, notamment par la formalisation de partenariats entre établissements de formation professionnelle des deux pays et par l'organisation de stages d'immersion professionnelle au profit des formateurs et la facilitation du placement des stagiaires, afin d'assurer une meilleure employabilité des diplômés de la formation professionnelle.

Les deux parties ont réitéré leur engagement commun à poursuivre et à renforcer la coopération bilatérale pour la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable des déchets, la préservation de la biodiversité, la surveillance de la qualité de l'air, l'économie circulaire et l'économie verte, notamment à travers des partenariats techniques et économiques entre leurs établissements nationaux compétents.

Les deux parties ont exprimé leur intérêt mutuel à accroître leur coopération dans le secteur des hydrocarbures (en particulier le gaz naturel, et notamment le gaz naturel liquéfié). Elles explorent les possibilités de partenariats en matière d'énergies renouvelables (en particulier photovoltaïques), d'hydrogène décarboné et de traitement du gaz de torchage, à travers la réalisation d'investissements, la fourniture d'assistance technique et l'élaboration d'études.

Elles ont marqué l'intérêt d'étudier les possibilités de partenariats dans les domaines de l'industrie électrique, des mines, de la transition énergétique et des ressources en eau. Elles développeront particulièrement les échanges d'expérience entre leurs services géologiques respectifs dans le domaine de la recherche minière, l'infrastructure géologique, la cartographie, la banque de données géologiques et minières, et dans le domaine de la formation entre les instituts français de la géologie et des mines et l'Institut Algérien des Mines (IAM). Les deux parties engageront également une étude des possibilités communes de développement des projets miniers à forte valeur ajoutée et pour lesquels l'Algérie recèle un important potentiel minéral (notamment métaux critiques, phosphate, fer)

Les deux parties ont exprimé leur volonté d'élargir leur partenariat à d'autres secteurs qui seront identifiés d'un commun accord, dont ceux relatifs aux télécommunications, à la numérisation, à l'entrepreneuriat et à la promotion et au soutien des startups, des micro-entreprises et des Petites et moyennes entreprises (PME). Elles ont salué la signature d'un mémorandum sur les startups entre l'Agence française de développement (AFD) et Algeria Venture